

Metz, le 09 août 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
de la commune de Réchicourt-le-Château
1, place Général de Gaulle
57810 RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU

OBJET : Dossier de déclaration concernant la mise en conformité du système
d'assainissement de la commune de RECHICOURT-LE-CHATEAU "Bourg"

Mesures d'affichage

RÉF. : PR/ - Cascade n° 57-2022-00318

P.J. : - 1 courrier d'acceptation + 1 récépissé de déclaration
- 1 dossier de déclaration + plan

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de
l'environnement (loi sur l'eau), concernant l'opération suivante :

- **Mise en conformité du système d'assainissement de la commune
de RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU "Bourg"**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud.

Je vous transmets sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration, des plans annexés ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2022-00318 en date du 13 juin 2022,
accompagné du courrier d'acceptation du 09 août 2022 ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période
d'un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates
de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,
p.i. L'adjointe à la responsable de l'unité police de l'eau



Astride ERMAN